

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEGARDE DU JEUDI 23 JUILLET 2020

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 11 juin 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition de recrutement d'agents saisonniers ou occasionnels et dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget annuel.

Le conseil municipal élit, à l'unanimité, Mme Claudine STALMACH, en tant que représentante suppléante de l'ADAPA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, entérine la proposition de Monsieur le Maire et nomme François JOURDAIN au Comité de Bassin de la Bezonde pour l'EPAGE du Bassin du Loing.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'acquisition des terrains « rue des Jardins » par l'EPFLI Foncier de France, rappelle que ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet de revitalisation du centre-bourg et de renouvellement urbain et autorise le Maire ou un Adjoint à signer tous documents afférents à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, entérine la décision modificative n°1 et autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Le conseil municipal, après un vote émis à la majorité absolue, désigne M. MALET Jean-Jacques délégué titulaire à la CLECT et M. Richard DROUIN délégué suppléant à la CLECT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la désaffectation et le déclassement portion de trottoir d'environ 1014 m² pour le projet de constructions de 9 logements à « La Prairie », dit qu'une prochaine délibération sera prise pour l'échange de terrains avec VALLOIRE HABITAT et autorise le Maire ou un adjoint à signer les pièces et documents afférents à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, entérine la proposition de nommer les personnes suivantes dans le cadre du visionnage de la vidéoprotection : M. Jean-Jacques MALET (Maire de Bellegarde), M. Philippe DESNOUES (1^{er} Adjoint au Maire), M. Lionel THIERRY (5^{ème} Adjoint au Maire), M. Richard JOUDIQU (ASVP), Mme Véronique BRACQUEMOND (Secrétaire Générale de Mairie) et précise que les Services Préfectoraux, la Gendarmerie et les Pompiers seront informés.